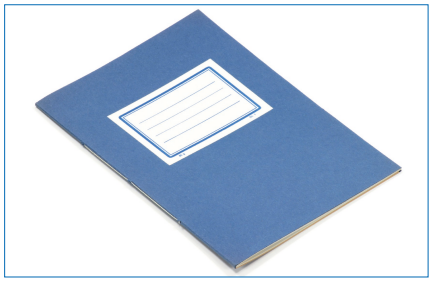
Déchets papier (version simplifiée)

Französisch

La poubelle bleue est destinée au papier et carton usagés.

Le papier et le carton usagés sont recyclables. Le papier usagé sert à fabriquer du papier neuf, et le carton usagé, du carton neuf, permettant ainsi d'économiser du bois, de l'eau et de l'énergie. Si vous ne souhaitez pas avoir de poubelle bleue, vous pouvez également apporter vos papiers et cartons usagés en déchetterie et les jeter dans des conteneurs séparés.







Que jeter dans la poubelle bleue ?

Par exemple :

- Journaux
- Carton
- Catalogues et prospectus
- Cahiers et livres
- Lettres/enveloppes
- Sacs en papier
- Rouleaux de papier toilette et essuie-tout

Ce qu'il faut savoir :

- La poubelle bleue n'est pas obligatoire et n'entraîne aucun frais supplémentaires.
- La poubelle bleue a une capacité de 240 L et est vidée toutes les 4 semaines.
- Le jour du ramassage, sortez votre poubelle à partir de 6 heures du matin et placez-la au bord de la route.
- Vous trouverez les dates de ramassage dans le calendrier en version papier, sur Internet ou dans l'application dédiée à la gestion des déchets.

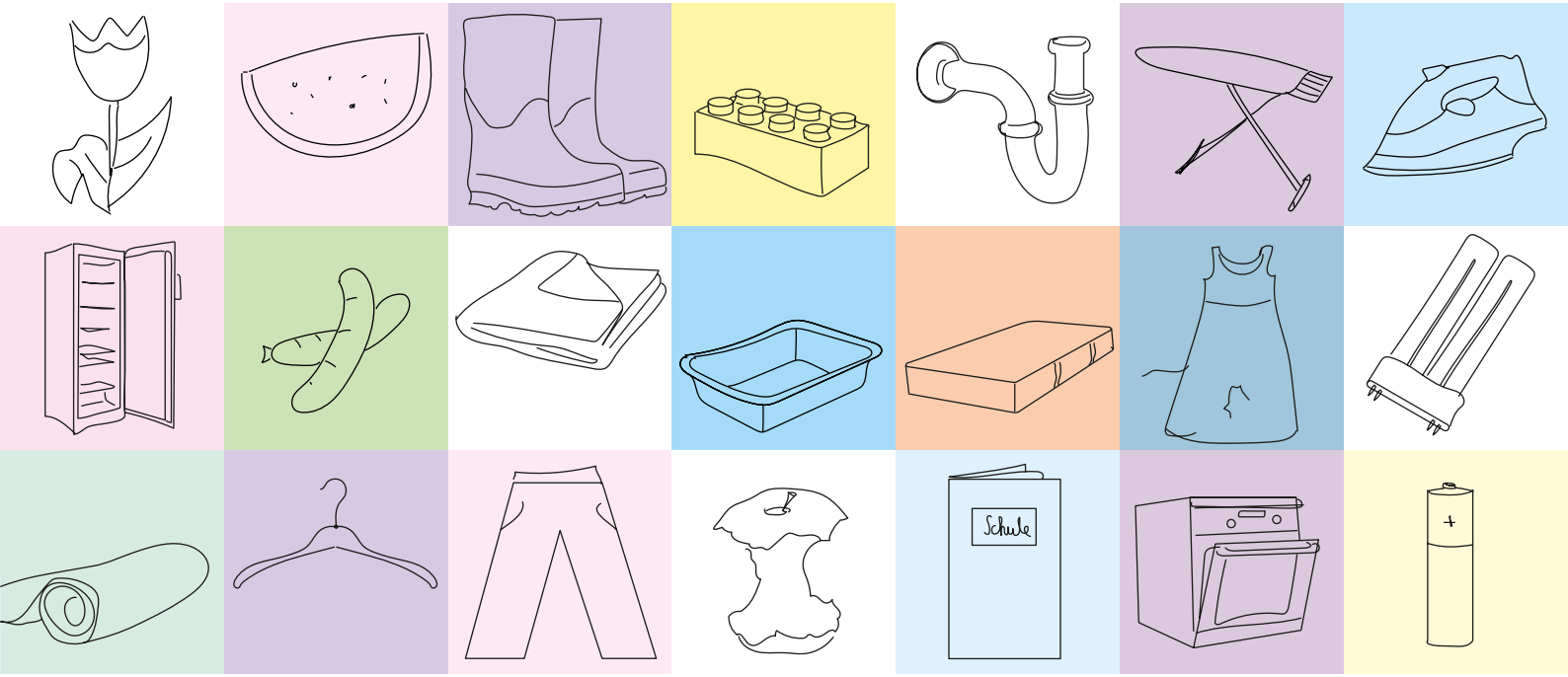
Vous pouvez poser vos questions ou obtenir des informations ici :

Service clientèle :
(questions sur les poubelles, les tarifs, l'enlèvement des encombrants)
Tél. 07751 / 86-5432
E-mail : Kundenservice.Abfallwirtschaft@landkreis-waldshut.de

Conseils sur les déchets :
(Que faut-il jeter et où ?)
Tél. 07751 / 86-5408
E-mail : Abfallwirtschaft@landkreis-waldshut.de

Adresse :
Landratsamt Waldshut
Eigenbetrieb Abfallwirtschaft
Kirchplatz 2
79761 Waldshut-Tiengen

Internet :
www.abfall-landkreis-waldshut.de



Photos : Adobe Photostock, Eigenbetrieb Abfallwirtschaft

Landkreis
Waldshut
Abfallwirtschaft